

Les ESPACES NATURELS SENSIBLES du Doubs, un patrimoine remarquable à préserver et à découvrir



www.doubs.fr



A detailed illustration of a natural wetland scene. In the foreground, a blue damselfly with transparent wings is perched on a long, curved green leaf. Below it, a pond is visible with several green lily pads floating on the water. A small green frog is partially visible on the left side of the pond. The background shows a soft-focus view of trees and a bright sky, suggesting a peaceful outdoor environment.

Vive la biodiversité ! Afin de mieux la connaître, de mieux la protéger, de l'améliorer et de la faire découvrir, le Département du Doubs valorise un réseau diversifié d'Espaces Naturels Sensibles. Cette action s'intègre dans une politique en faveur des milieux naturels et de la biodiversité, portée par le Département de façon intégrée et transversale. En effet, depuis une quinzaine d'années, la préservation des ressources naturelles (eau, paysages, biodiversité) est un axe prioritaire de sa politique environnementale.

Ainsi, une trentaine de sites naturels, remarquables pour leur faune, leur flore, leur histoire, ont été labellisés « Espaces naturels sensibles » et composent aujourd'hui une vitrine de la biodiversité présente dans le Doubs. Ces sites ne sont pas destinés à demeurer des « conservatoires fermés », bien au contraire, ce sont des terrains de sensibilisation, d'information et d'expérimentation, notamment pour les jeunes et ce, dans le respect des milieux naturels. C'est pourquoi plusieurs Espaces Naturels Sensibles sont aménagés et accessibles au public : la vallée de l'Allan, le marais de Saône, le lac de Bouverans, les pelouses sèches de Quingey ou d'Etrabonne, entre autres, témoignent de la richesse, mais aussi des fragilités, des paysages du Doubs.

Qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible ?

C'est un site remarquable par son patrimoine naturel, mais menacé. Dans la plupart des cas, il témoigne des activités humaines qui l'ont façonné.



Quel financement ?

C'est la taxe d'aménagement, prélevée lors des permis de construire, qui permet au Département de financer les actions en matière d'ENS (taxe affectée).

Par ailleurs, en fonction des opérations, d'autres financements peuvent ponctuellement être sollicités (Agence de l'eau, Etat, Europe, SNCF Réseau, ...).

Remarquable par...

- des écosystèmes typiques des reliefs karstiques, une faune (lynx, chamois, avifaune des rochers, chauvessouris...) et une flore (orchidées, plantes carnivores, espèces montagnardes...),
- des paysages exceptionnels et représentatifs tels que tourbières, marais, zones humides, pelouses sèches, falaises calcaires, bocages, reculées et pré-bois.

Des milieux diversifiés, « vitrines » du Doubs...

Le réseau des Espaces Naturels Sensibles se compose d'une trentaine de sites représentant la typicité des milieux naturels du Doubs.

ZONES HUMIDES (MARAIS, TOURBIÈRES, MILIEUX AQUATIQUES...)

- Vallée de l'Allan à Fesches le Chatel
- Lac de Bouverans et marais du Varot à Bouverans
- Marais de Saône
- Boucle du Doubs à Avanne
- Mares forestières entre Besançon et Ognon
- Zone humide de l'Etang de Breuillez à Bremondans
- Zone humide de Valentigney
- Grands prés de la Lizaine à Bethoncourt
- Plaine alluviale du val de Morteau
- Gravière de Geneuille
- Tourbières des Guillemins au Bizot
- Site interdépartemental de la gravière de Pagney et des prairies du Grand Roué à Jallerange
- Zone humide d'Arc sous Cicon
- Marais de Villeneuve d'Amont
- Tourbières de Passonfontaine et Longemaison
- Seignes de Damprichard

PELOUSES SÈCHES

- Pelouses de la côte de Moini à Quingey
- Coteaux de Belvoir
- Pelouse de la Chaux à Etrabonne
- Coteaux de Vuillafans
- Coteaux de Chateaufieux-les-fossés
- Pelouses des Génévriers à Villers-sous-Montrond
- Pelouses de la Motte du château à Montrond-le-Château
- Pelouses marneuses du Pré Nicard à Dambelin



BOISEMENTS, PRÉ-BOIS ET ALPAGES



- Forêt des Bâties à Mouthe
- Pelouses et prairies du Mont d'Or

RECLÉES ET/OU MILIEUX ROCHEUX

- Reclée de Cussey sur Lison
- Roche de HautePierre-le-Châtelet
- Roches de Nans et bois de Chatel à Uzelle
- Source et moulin de la Doue à Glay

ESPACES BÂTIS

- Saline royale d'Arc-et-Senans



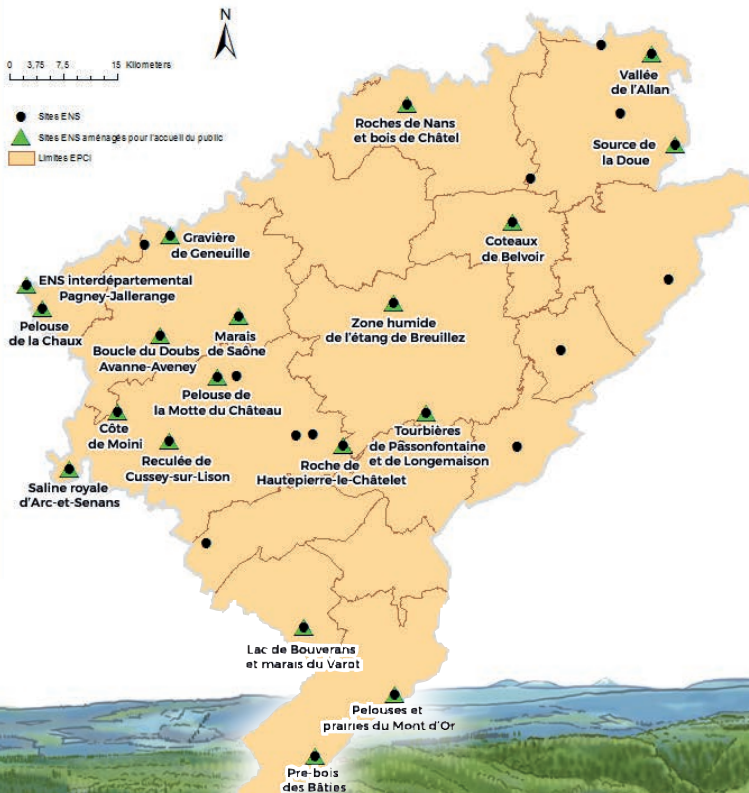
Qui est propriétaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et qui les gère ?

Le Département n'est pas systématiquement propriétaire des ENS. La plupart des sites appartient à des collectivités locales (communes, syndicats mixtes...) ou à des particuliers. En général, un partenariat s'engage avec les propriétaires concernés pour mettre en œuvre les opérations de gestion et d'ouverture au public des ENS. Ces opérations sont mises en œuvre soit directement par le Département, soit par un autre gestionnaire de site (collectivité, syndicat mixte, association...).

Une gestion adaptée en faveur de la biodiversité...

Les Espaces naturels sensibles font l'objet d'un plan de gestion : des travaux programmés sur cinq à dix ans permettent aux espèces rares ou emblématiques de se maintenir, ou même de réapparaître. Une évaluation réalisée en fin de plan en mesure les résultats.

BIENVENUE SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU DOUBS



Des ENS ouverts à tous...

Le réseau des Espaces Naturels Sensibles permet à chacun de découvrir le patrimoine naturel et historique du Doubs, la diversité, la richesse et la fragilité des milieux naturels.

Cette découverte peut aussi se faire en autonomie ou en groupe grâce à :

Des parcours pédagogiques

- Sentier balisé avec panneau d'accueil et d'interprétation : Vallée de l'Allan dans le Pays de Montbéliard, côte de Moini à Quingey, lac de Bouverans, gravière de Geneuille etc.
- Sentier balisé avec panneau d'accueil et livret de découverte: Pelouse de la Chaux à Etrabonne, coteaux de Belvoir, marais de Saône, reculée de Cussey-sur-Lison etc...

Toutes les infos sur www.doubs.fr rubrique environnement /espaces naturels sensibles

Des visites guidées

- Des sorties grand public gratuites avec animateur sont également organisées sur des Espaces Naturels Sensibles.

Renseignements www.doubs.fr rubrique environnement /espaces naturels sensibles



Des animations scolaires

- Chaque année, le Département soutient la réalisation de projets pédagogiques dans le cadre du dispositif «Sur la piste des ENS». Ces projets sont réalisés par des structures partenaires auprès des écoles primaires, collèges, établissements spécialisés et lycées agricoles. Les enseignants concernés peuvent ainsi obtenir l'appui d'un animateur spécialisé pour travailler sur un ENS du réseau.



Protégeons ensemble les Espaces Naturels Sensibles du Doubs

Tourbières, marais, pelouses sèches, falaises...
Les Espaces Naturels Sensibles du Doubs
présentent, comme vous avez pu le lire dans ce
document, la richesse de la biodiversité de notre
département.

Il ne vous reste plus qu'à aller les découvrir.
Mais au-delà de ces sites remarquables, il est de
la responsabilité de chacun de protéger la nature
au quotidien.

Alors, ensemble, protégeons ces milieux naturels
qui nous rappellent, comme l'a écrit Saint-
Exupéry, que « nous n'héritons pas de la terre
de nos parents, nous l'empruntons à nos
enfants ».

